Termes de Référence

Prestataire de service pour le renforcement du système financier rural de ROPAGA

Projet : Promotion d'une Agriculture Résiliente par l'Agroforesterie dans la Grand'Anse (PARAGA)

1. Contexte

Dans le cadre du projet *Promotion d'une Agriculture Résiliente par l'Agroforesterie – PARAGA*, ActionAid Haïti (AAH) est à la recherche d'un/e prestataire légal/e pour accompagner le Réseau des Organisations Producteur/trice.s de la Grand'Anse (ROPAGA) dans le processus de renforcement de ses services financiers à travers des assistances techniques en matière de restructuration des Mutuelles de Solidarité (MUSO) en des réseaux de MUSO et le montage d'une Caisse d'Epargne et de Crédit suivi par-dessus tout de la mise en place de manuel de procédures administratif, financier et comptable avec un focus particulier sur la gestion des prêts et de crédit. La mise en œuvre de ce projet se fait en partenariat avec le Réseau des Organisations Producteur/trice.s de la Grand'Anse (ROPAGA). Le projet PARAGA est financé par le Programme Mondial pour l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire **(**GAFSP) et supervisé par le Programme Alimentaire Mondiale (PAM).

Cette assistance technique recherchée à travers cette consultance s'inscrit dans la Composante 3 du projet visant ***Améliorer l'accès au financement agricole et aux entreprises agricoles*** où plusieurs interventions seront priorisées pour contribuer au renforcement de certaines activités stratégiques au niveau de ROPAGA notamment les mutuelles de solidarité. Justement, depuis sa création, ROPAGA s'appuie sur la mise en place d'un système financier rural fondé sur les MUSO et des réseaux de MUSO pour faciliter l'inclusion financière et améliorer les moyens d'existence de plus de 7000 membres regroupés au sein de ses 78 Organisations de Producteurs Agricoles (OPA).

Pour rendre ses services financiers plus performants et augmenter sa capacité à gérer des fonds significatifs, ROPAGA entame déjà un processus de restructuration et de mutation des MUSO en plusieurs regroupements de MUSO et en une Caisse d'Epargne et de Crédit. Actuellement, ROPAGA compte 17 regroupements de MUSO dans l'air d'intervention du projet dont 13 à Jérémie et 4 à Roseaux. Par rapport aux nouveaux objectifs de renforcement poursuivis pour ses services financiers, les responsables techniques du ROPAGA et ActionAid ont compris que le processus de réseautage des MUSO suivi de la mise en place d'une Caisse d'Epargne et de Crédit

impose de nouvelles exigences tant au niveau du mode de fonctionnement des nouvelles structures que dans l'application des procédures de gestion administrative, financière et comptable.

C'est justement dans ce contexte de renforcement et de restructuration du système financier rural du ROPAGA que ActionAid s'engage à recruter un/e prestataire légal/e et compétent pour accompagner ROPAGA suivant l'ensemble des directives définies dans ces termes de référence.

2. Fiche du projet

Titre	Promotion d'une agriculture résiliente par l'agroforesterie dans la Grand'Anse (PARAGA).
Objectif du Projet	Augmenter la sécurité alimentaire et la résilience des petit.e.s agriculteurs/trices du département de la Grand'Anse, principalement à Jérémie et Roseaux face aux chocs climatiques par l'adoption d'une production résiliente au changement climatique, la promotion de l'agroforesterie, l'accès aux marchés et le renforcement des capacités des organisations paysannes au sein de la structure du ROPAGA.
Composante	**Composante 1 : Améliorer la sécurité alimentaire et la résilience face aux chocs climatiques par l'agroforesterie et des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.** Par les interventions en agroforesterie, l'agroécologie, l'accès durable en semences, l'accès à l'information agro-climatique, une couverture d'assurance agricole et la diversification des moyens de création de revenu. **Composante 2 : Améliorer l'accès aux marchés et les possibilités de transformation.** L'amélioration de l'accès aux marchés, en soutenant la création et le renforcement de petites et moyennes unités de transformation des produits agricoles. **Composante 3 : Améliorer l'accès au financement agricole et aux entreprises agricoles.** L'accès à des lignes de crédit pour les mutuelles de solidarité et coopératives agricoles, création d'une ligne de subvention pour permettre aux jeunes entrepreneurs d'investir dans des projets agricoles innovants. **Composante 4 : Renforcement institutionnel du ROPAGA en tant qu'Organisation codemandeur et bénéficiaire principale du projet.** Cette composante portera sur le renforcement des capacités opérationnelles et la gouvernance au sein du ROPAGA.

	NB : le genre est transversal sur toutes les composantes du projet.
Commune d'implémentation	Jérémie et Roseaux
Cible	10 000 agriculteurs/trices
Début	Mars 2023
Durée	4 ans
Bailleurs de Fonds	GAFSP

3. Objectif général de la prestation

L'objectif général de la prestation est d'accompagner ROPAGA dans le processus de renforcement de son système financier rural en pleine mutation afin de le rendre viable et crédible.

4. Objectifs spécifiques

- Fournir une assistance technique à ROPAGA dans la conduite du processus de restructuration du système financier existant fondé sur les MUSO et la transition progressive vers la création d'une Caisse d'Epargne et de Crédit considérée par certains groupes d'intérêts comme étant le plus adapté aux objectifs financiers de ROPAGA ;
- Assurer que la démarche d'adoption du système financier réformé soit opérée de la manière la plus inclusive et la plus consensuelle que possible ;
- Doter les responsables de ROPAGA d'un ensemble d'instruments techniques pour les aider à être plus efficaces et plus efficientes dans la gestion du système financier à mettre en place notamment par la mise en place de manuel de procédures administrative, financière et comptable avec un focus particulier sur la gestion des prêts et de crédit ;
- Assurer que la Caisse d'Epargne et de Crédit à mettre en place éventuellement soit structurée et fonctionnée en conformité avec le cadre juridique et opérationnel du CNC.

5. Responsabilités tâches du/de la prestataire

A. Restructuration et renforcement

- Animer des séances de diagnostic participatif avec les différents groupes d'intérêt au niveau des OPA afin de trouver les consensus nécessaires sur les questions fondamentales relatives avec les objectifs de restructuration poursuivis et les aspirations des différents groupes concernés par cette démarche de renforcement et de mutation des MUSO. Les ateliers seront animés autour des paramètres en lien avec la justification de la Caisse d'Epargne et de Crédit, les types de prêts qui seront priorisés,

les critères de vulnérabilité et de solvabilité pour les dossiers de crédit, la définition du cycle de crédit, le taux d'intérêt, la stratégie de mobilisation de ressources, infrastructure et structure de gestion de la caisse, raison d'être des MUSO Mitan etc…) ;

- Planifier et animer une rencontre de restitution sur les principales conclusions tirées des séances de diagnostics participatifs afin de valider les nouvelles orientations sur la gestion du service financier au niveau du réseau (description générale de la nouvelle structure y compris son organigramme et son statut légal, les types de services et les principales procédures à mettre en place) ;
- Développer dans un langage simple et compréhensible un document qui traiteront, entre autres, des questions liées à l'organisation et au fonctionnement de la Caisse d'épargne et de crédit (structure de la caisse, structures de gestion de la caisse et définition des pouvoirs des différents organes de contrôles incluant l'organigramme…) ;
- Développer, de façon détaillée et en langage simple, le manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable en traitant de façon particulière la gestion des prêts et de crédit ;
- Soumission du manuel à l'évaluation des parties prenantes avant de le considérer comme une version finale ;
- Fournir en deux (2) exemplaires originaux et en copies dures et une (1) version électronique du manuel des procédures après validation ;
- Assister ROPAGA dans le montage des dossiers relatifs à la légalisation de la Caisse d'Epargne et de Crédit selon les normes exigées par le CNC et la BRH ;
- Fournir tout autre appui pertinent qui ne serait pas mentionné dans la liste des tâches à réaliser pour renforcer la viabilité et la crédibilité du nouveau système financier rural adopté par ROPAGA.

B. Formation

- Assurer la formation des responsables des différents organes sur le manuel de procédures ainsi que le document traitant des aspects liés au montage et fonctionnement de la caisse d'épargne et de crédit ;
- Assurer la formation des cadres techniques sur des thématiques clés telles que : la gestion de conflit, la communication dans les Caisses d'Epargne et de Crédit, le marketing et la stratégie de mobilisation des ressources.

C. Plan de suivi et recommandation

- Proposer un plan de suivi autour de l'application du manuel ;
- Faire des recommandations pour l'utilisation du système mis en place.

6. Méthodologie du travail

En dehors des considérations personnelles du/de le/la prestataire, nous préconisons une

méthodologie qui repose sur un processus participatif ayant à impliquer les partenaires opérationnels, l'équipe technique de ROPAGA, les représentants des membres des différentes coordinations composant le réseau de ROPAGA afin de parvenir à un consensus sur les nouvelles dispositions quant à la réforme du système financier. Considérant les consensus à trouver autour du bien-fondé de la réforme, les types de prêts, le cycle de crédit, les taux d'intérêt, les critères de vulnérabilité et de solvabilité, les mécanismes de gestion à mettre en place, la stratégie de mobilisation des ressources et les aspirations des différents groupes, il va falloir évaluer le système existant en conduisant toute une série d'ateliers de diagnostics participatifs impliquant tous les acteurs et informateurs clés au niveau du réseau de ROPAGA.

En ce qui a trait aux séances de formation à réaliser, cela doit se dérouler en créole avec au moins deux personnes pour assurer l'animation en l'occurrence un animateur principal et un assistant. En outre, la composition de l'équipe doit prendre en compte les profils professionnels en alignement avec les différents livrables de la prestation. Dans l'ensemble, la méthodologie comportera un calendrier détaillé relatif aux différentes étapes du travail notamment :

- La rencontre de cadrage avec AAH et ROPAGA ;
- Les ateliers de diagnostic participatif pour analyser le système financier existant ;
- L'atelier de restitution des résultats émanant des diagnostics participatifs ;
- La présentation du contenu révisé du manuel de procédures ;
- La validation du plan de la formation ;
- Le calendrier du plan de renforcement du système reformé (formations sur le manuel et les autres thématiques priorisées) ;
- La rédaction du rapport final de la prestation.

7. Résultats attendus

- Les consensus entre les différents groupes d'intérêts qui composent le ROPAGA sont trouvés autour des grandes questions qui ont été débattues lors des séances de diagnostics participatifs ;
- Le manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable avec un focus particulier sur la gestion des prêts et des crédits est développé ;
- Les séances de formations prévues pour les responsables sont réalisées ;
- Les dossiers pour l'obtention de l'autorisation du CNC de la caisse sont montés conformément au cadre juridique régissant le mode de fonctionnement de la Caisse d'épargne et de crédit.

8. Livrables attendus

- Le rapport des ateliers de diagnostics participatifs
- Le rapport de l'atelier de restitution et de validation ;
- Le manuel des procédures en deux (2) copies originales et une version électronique en français ;
- Les modules de formation sur les thématiques priorisées ;

- Les dossiers bien administrés pour la légalisation de la Caisse ;
- Le rapport final de la prestation.

9. Localisation de la mission

La mission se déroulera dans le département de la Grand'Anse, en particulier au niveau du Siège social de ROPAGA et dans les différentes communes d'intervention du réseau soit Roseaux, Jérémie et Marfranc.

10. Profil recherché

Dans le cadre de cette consultance, le prestataire doit avoir les compétences et expériences suivantes :

- Le/la Prestataire principal/e doit avoir au moins 5 ans d'expériences dans le domaine de renforcement du système financier dans les caisses d'épargne et de crédit notamment dans le développement de manuels de procédures administrative, financier et comptable ;
- Être détenteur/trice d'une licence en Gestion/Economie ou tout autre diplôme jugé équivalent ou avoir un niveau avancé dans la gestion des caisses d'épargne ;
- Avoir une équipe composée d'un expert-comptable expérimenté dans la mise en place de procédures, un/e technicien/ne ayant au moins 5 années d'expérience dans le montage et la structuration de caisses d'épargne et de crédit ainsi que dans le montage de MUSO ;
- Avoir une bonne connaissance du système financier rural et les Caisses d'Epargne et de Crédit en particulier ;
- Avoir une bonne capacité d'animation et de conduite des ateliers de diagnostic participatif ;
- Avoir eu une expérience avec ROPAGA en lien avec les termes est un atout ;
- Très bonne capacité de synthèse et de rédaction de rapport en français ;
- Très bonne connaissance sur les outils de planification participative et d'animation d'ateliers notamment l'analyse SWOT ;
- Maitriser le français oral et écrit, ainsi que le créole ;
- Avoir de très bonne compétence de synthèse et de rédaction de rapports et de matériels de formation (module, guide, fiche, etc.) ;
- Être capable de travailler avec des groupes de niveaux différents et établir un excellent rapport relationnel ;
- Être capable de travailler dans le respect des habitudes locales et des aspects genres.

11. Durée de la prestation

La durée de cette prestation est de 30 jours calendaires. Cependant, le/la prestataire peut proposer un calendrier qu'il/elle jugera plus réaliste par rapport à la portée du mandat.

12. Délai de soumission et composition des offres

Les soumissionnaires devront soumettre leurs offres au plus tard le **16 février 2024**. Les offres doivent être composées des documents suivants :

- **Offre technique** : les expériences du/de le/la prestataire, composition de son équipe, adresse de son siège social, compréhension du mandat, présentation du plan de travail décrivant la méthodologie et le calendrier d'exécution de la prestation, présentation du contenu du manuel sur les plans administratif, financier et comptable, présentation du plan de formation sur les thématiques priorisées dans les TDRs, calendrier prévisionnel de la prestation, CV du/de la prestataire, les CV des membres de son équipe, les références, les documents légaux du/de la prestataire (patente, quitus, matricule fiscale à jour);

- **Offre financière** : budget détaillé.

Les documents doivent être soumis par courrier électronique aux adresses suivantes : fabine.mentor@actionaid.org et info.haiti@actionaid.org.